

DÉLIBÉRATION N°77

OBJET : PROCÈS VERBAL D'INSTALLATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L.270 du Code électoral ;

Vu la vacance de siège de Monsieur Paul BADRI, Conseiller municipal et Adjoint au Maire, dont la démission a été réceptionnée en mairie le 9 septembre 2026 et acceptée par Monsieur le Préfet en date du 15 septembre 2026 ;

Vu la vacance de siège de Madame Audrey DAMMAN, Conseillère municipale, dont la démission a été réceptionnée en mairie le 11 septembre 2026 ;

Considérant que Madame Sandrine PONSOT, 27^{ème} de la liste « OZ'ONS LE CHANGEMENT » est la candidate qui suit immédiatement le dernier élu et qu'en conséquence, elle est appelée à remplacer le membre du conseil démissionnaire ;

Considérant que Monsieur Anthioman Cissé, 5^{ème} de la liste « OZOIR POUR TOUS » est le candidat qui suit immédiatement le dernier élu et qu'en conséquence, il est appelé à remplacer le membre du conseil démissionnaire ;

En application des dispositions en vigueur, Madame Sandrine PONSOT et Monsieur Anthioman Cissé, sont déclarés installés dans les fonctions de membre du Conseil municipal avec tous droits et prérogatives s'y attachant.

Le tableau du Conseil municipal sera modifié en conséquence.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul CHONION.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

La Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.



REÇU EN PREFECTURE

le 29/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20260924-DELIB_77_26

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	31
Absents :	4
Pouvoirs :	4
Votants :	35

Convoqués le : 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, Maire.

PRESENTS : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Madame Ludivine BERTOLOTTI, Monsieur Antonio AMARAL, Madame Sandrine PONSOT, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Nadia FRANÇOIS, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Monsieur Anthioman Cissé.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
Monsieur Cédric BLANC	à	Monsieur Teddy ROBIN
Monsieur Dov COHEN	à	Madame Sandrine COUPPÉ
Monsieur Fabien DARTIS	à	Madame Nadia FRANÇOIS

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Jean-Paul CHONION, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.